 **Action pour prorogation de diplômes **

**Sous l’égide de la Ligue d’Athlétisme d’OCCITANIE, l’Athlétic Club Saint Affricain vous invite à participer à une journée de « formation : dirigeant au sein d’un club d’athlétisme » qui se déroulera le :**

**Samedi 03 Février 2018, salle de Caylus, à Saint Affrique**

**De 09 H 00 à 17 H 00.**

**Elle s’adresse aux nombreux licenciés ayant réussis l’examen de dirigeant 1er degré le 18 Mars 2016 et aux futurs candidats.**

**Rappel :** Circulaire n°51 du 5 décembre 2016 FFA

Pour que les diplômes des dirigeants concernés soient prorogés pour une période de 4 ans, les personnes concernées devront avoir participé à deux actions dans deux domaines différents de la vie de dirigeant...

**Cette journée sera animée par Philippe Augé, dirigeant 2nd degré, (membre de la CRF L AO) avec le programme suivant:**

**Partie 1 : Fonctions exercées dans les instances fédérales, régionales et départementales (président, secrétaire, trésorier) et rappel sur l’organisation (bureau, comité directeur, commissions...)**

**Partie 2 : Construire un projet de club (diagnostic, formalisation, évaluation...)**

**Afin d’organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de confirmer votre présence par retour de courrier auprès du secrétariat du club ou bien auprès de Bernard Dupuy (0565491315).**

**Saint Affrique le 21 décembre 2017 Le bureau de l’ACSA.**